

## Quand le 49.3 sacrifie les vacances des enfants

Le PLF 2026 a été adopté via l'article 49.3, effaçant au passage l'amendement de 10 millions d'euros voté par les Sénateurs en faveur du départ en colonies de vacances et actant la suppression du dispositif Colos apprenantes. **Les représentants du secteur dénoncent une décision prise sans débat et sans justification, qui porte atteinte au droit aux vacances des enfants, alors que 4,7 millions d'enfants ne partent déjà pas chaque année.**

### 49.3, des vacances en option

Le 49.3 est tombé, et avec lui l'amendement de 10 millions d'euros voté par les Sénateurs, en novembre 2025, pour soutenir le départs en colonie de vacances. Un amendement pourtant modeste au regard des enjeux sociaux, éducatifs et sanitaires. Il est manifestement de trop dans une trajectoire budgétaire où le droit aux vacances des enfants semble relever de politiques accessoires.

À cela s'ajoute la suppression des "Colos apprenantes", créé en 2020. Elles permettaient chaque année à plus de 80 000 enfants en situation de précarité de partir en vacances : enfants confiés à l'ASE, en situation de handicap, résidant dans des quartiers prioritaires ou en zones rurales, de familles modestes. Ce dispositif avait rencontré son public. Il fonctionnait, les besoins étaient réels, les acteurs mobilisés et il représentait encore (ou seulement) 36,8 millions d'euros dans le PLF 2025. Il a pourtant été supprimé cette année.

**Des milliers de départs potentiels ont disparu sans explication, autre que « nous sommes dans un budget restreint ». Les économies ne doivent pas se faire sur le dos des enfants.**

### 20 millions d'euros de la CNAF : un soutien bienvenu, pas un substitut

Les organisations saluent la décision de la CNAF de mobiliser 20 millions d'euros pour créer un dispositif national d'aide aux départs en colonie de vacances et camp de scoutisme pour les enfants des familles allocataires. Cet engagement est une bonne nouvelle et une reconnaissance du besoin massif de soutien au départ en vacances.

Mais, cette enveloppe ne doit pas servir de prétexte à un désengagement des politiques territoriales existantes, notamment des aides aux vacances enfants (AVE) portées par les CAF. Les AVE locales représenteraient 17 millions d'euros par an et permettraient à 69 000 enfants de partir en colonie de vacances chaque année. Le nouveau dispositif national doit venir s'ajouter aux actions locales, et **non se substituer aux politiques de solidarité construites localement.**

### 2026, une année chargée d'anniversaires et d'incohérences

En 2026, les colonies de vacances célébreront leurs 150 ans et la loi des congés payés ses 90 ans. Dans le même temps, 2 enfants sur 5 ne partent toujours pas en vacances chaque année. Ces anniversaires auraient pu être ceux d'un sursaut politique en faveur du droit aux vacances

mais ils risquent de devenir ceux d'un recul majeur. Nous demandons une réelle politique nationale en faveur du droit aux vacances des enfants.

Pour la deuxième année consécutive, la santé mentale est la Grande cause nationale en France. Alors que les colonies de vacances et les camps de scoutismes offrent précisément des temps essentiels de rupture, de respiration, de socialisation et de découvertes, **les décisions prises relèvent surtout d'une grande incohérence nationale.**

## Alerte lancée et répétée

Le collectif d'organisations nationales alerte les pouvoirs publics depuis l'été dernier sur les conséquences des arbitrages budgétaires en matière de vacances des enfants. Le recours au 49.3 sur le PLF 2026, la suppression de Colos apprenantes et l'incertitude pesant sur les aides territoriales confirment aujourd'hui ces craintes.

Une profonde inquiétude demeure pour les enfants non-allocataires CAF jusqu'ici soutenus par les dispositifs d'aide, comme les enfants de l'ASE, en situation de handicap ou résidant en zones rurales, dont le droit aux vacances risque aujourd'hui de devenir un angle mort des politiques publiques.

Le droit aux vacances des enfants ne peut pas être une variable d'ajustement budgétaire ni une ligne sacrifiable au détour d'une procédure d'exception. **Les acteurs mobilisés demandent une politique publique ambitieuse, financée et pérenne en faveur du départ en vacances de tous les enfants.**

## Collectifs signataires :



## Contacts presse :

### Aurore Perrin Saada

Responsable du plaidoyer de JPA  
06 70 55 53 27  
[a.perrin@jpa.asso.fr](mailto:a.perrin@jpa.asso.fr)

### Caroline Mitlas

Responsable de la communication et de l'animation du réseau régional  
07 51 63 99 69  
[communication@unat.asso.fr](mailto:communication@unat.asso.fr)

### Aubin Perdriolle

Délégué général  
06 46 72 47 67  
[aubin.perdriolle@scoutisme-francais.fr](mailto:aubin.perdriolle@scoutisme-francais.fr)

### Antoine TREDEZ

Coordinateur du pôle communication, plaidoyer, relations institutionnelles et territoires  
06 59 86 47 70  
[atredez@hexopee.org](mailto:atredez@hexopee.org)

### Frédéric ROLIN,

Président  
06 25 43 21 35  
[présidence@resocolo.org](mailto:présidence@resocolo.org)

### Alexandra Thieyre

Déléguée générale  
06 40 87 21 91  
[alexandra.thieyre@cnajep.asso.fr](mailto:alexandra.thieyre@cnajep.asso.fr)

## A propos de la mobilisation collective

Depuis plusieurs mois, un collectif d'organisations, à l'initiative de Jeunesse au Plein Air, se mobilise pour faire valoir le droit aux vacances des enfants gravement mis en danger. Une lettre ouverte adressée aux membres du Gouvernement ainsi qu'une pétition citoyenne ont été lancées.